



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Février 2004

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

Nominations importantes aux Prix Opus pour Musique de chambre à Sainte-Pétronille



Nous tenons à souligner les nominations de *Musique de chambre à Sainte-Pétronille* pour les prix Opus 2004. Les prix Opus, créés en 1996 par le Conseil québécois de la musique, témoignent du dynamisme et de la diversité du milieu musical québécois. Ils soulignent l'excellence de la musique de concert au Québec dans différents répertoires musicaux. Lors du gala du dimanche 25 janvier 2004, qui s'est déroulé au Gesù à Montréal, *Musique de chambre à Sainte-Pétronille* était en nomination dans deux catégories. Le président, Jacques Grisé, accompagné du directeur artistique Gyorgy Terebesi a assisté au gala de présentation des prix Opus. Malgré les hommages rendus à *Musique de chambre à Sainte-Pétronille*, nous n'avons pas remporté de prix. Cependant, les dirigeants ont exprimé leur fierté d'avoir été en nomination côte à côte avec les plus grands de la musique québécoise.

Deux nominations à titre de finalistes dans la catégorie Concert de l'année — Région de Québec

- ❖ **Soirée La Fondation Virginia Parker** qui s'est déroulée le 17 juillet 2003 et qui mettait en vedette la soprano Karina Gauvin et la contralto Marie-Nicole Lemieux accompagnées des chambristes de Ville-Marie. – *Musique de chambre à Sainte-Pétronille*
- ❖ **Soirée les Pianos André Bolduc** qui s'est déroulée le 31 juillet 2003 et qui mettait en vedette Marc-André Hamelin au piano. – *Musique de chambre à Sainte-Pétronille*
- ❖ **Bach pour Noël** – *Les Violons du Roy* (20 décembre 2002) **GAGNANT**
- ❖ **Le Concert du siècle** – *Orchestre symphonique de Québec* (6 et 7 novembre 2002)
- ❖ **Requiem** – *Les Violons du Roy* (4 avril 2003)

Nomination à titre de finaliste dans la catégorie Concert de l'année — Musiques classique, romantique, postromantique, impressionniste

- ❖ **Soirée les Pianos André Bolduc** qui s'est déroulée le 31 juillet 2003 et qui mettait en vedette Marc-André Hamelin au piano. – *Musique de chambre à Sainte-Pétronille*
- ❖ **Les Concerts Gala : « Couples légendaires »** – *Orchestre symphonique de Montréal* (8 et 9 avril 2003) **GAGNANT**
- ❖ **Requiem** – *Les Violons du Roy* (4 avril 2003)
- ❖ **Festival Mozart : Début de l'intégrale Mozart** – *Orchestre symphonique de Montréal* (18 juin 2003)
- ❖ **Célébration « schubertienne »** – *Festival de Musique de Chambre de Montréal* (21 juin 2003)



EN VRAC

Maire suppléant

Prenez note que la conseillère Nicole Sénécal occupera le poste de maire suppléant pour les trois prochains mois.

Rénovation cadastrale

Nous vous informons que le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a suspendu pour une période indéterminée les travaux de rénovation cadastrale effectués dans notre municipalité. Nous vous aviserons lorsque nous serons au courant de la reprise des travaux.

Comité consultatif de l'urbanisme

Le conseil a le plaisir de vous annoncer la nomination des membres du comité consultatif de l'urbanisme pour la période 2004-2006. Il s'agit de :

Monsieur Denis Robitaille
Madame Judith Dunn
Monsieur Daniel Auclair
Monsieur Joseph Melançon

Le maire, Jacques Grisé, est membre d'office de ce comité et Harold Noël est le conseiller responsable du comité. Le comité peut également compter sur David Poiré, urbaniste, qui agit comme personne ressource auprès du comité.

Mur de soutènement de la rue Horatio-Walker

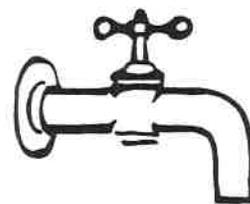
Lors de sa dernière assemblée, les membres du conseil ont donné le mandat à la firme CIMA d'actualiser l'étude sur les coûts de réfection du mur de soutènement de la rue Horatio-Walker, étude qu'elle avait déjà réalisée plusieurs années auparavant. À la suite de cette étude, le conseil élaborera un plan de mise en œuvre de réparations, lesquelles pourraient s'échelonner sur plusieurs années. Nous vous communiquerons les détails sur ce plan lorsque nous aurons de plus amples informations.

Nouvelle occasion pour faire analyser votre eau

Par l'intermédiaire de la municipalité, le laboratoire Envirolab met à la disposition des citoyens qui le désirent, des contenants conçus pour recueillir des échantillons d'eau dans le but d'en faire une analyse.

Ces contenants seront disponibles à la municipalité :

- le 23 février de 19 h 00 à 21 h 00
- le 24 février de 19 h 00 à 21 h 00
- le 25 février de 10 h 00 à 12 h 00



Attention :

Les échantillons doivent être retournés à la mairie pour le **25 février entre 13 h 00 et 14 h 00**. Pour un meilleur résultat, il serait préférable de recueillir l'échantillon juste avant la remise du contenant. Les résultats vous seront transmis directement par la poste.

Coût pour l'analyse : 20 \$ (payable lors de la réception des contenants)

Faites votre chèque à l'ordre de : Village Sainte-Pétronille



Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de février

Je suis née au harem, de Choga Regina Egbeme
Le Complexe de Di, de Dai Sijie
Les coureurs des bois, de Georges-Hébert Germain
Si je vous dis le mot passion, de Madeleine Chapsal
Le temps d'un ouragan, de Nicholas Sparks
Vespasien, le bon empereur, de Roger Caratini



Une revue pour les jeunes

La bibliothèque est maintenant abonnée à une populaire revue à la fois divertissante et instructive destinée aux enfants. Il s'agit de la revue *Pomme d'Api*. Demandez-la au comptoir du prêt.

Conférence printanière de Larry Hodgson

L'horticulteur bien connu, monsieur Larry Hodgson, « le jardinier paresseux », sera à Sainte-Pétronille le 28 avril prochain, dans le cadre des conférences d'auteurs offertes par le CRSBP et la bibliothèque La Ressource. Monsieur Hodgson nous parlera du soin de nos plantes et de nos jardins. C'est une occasion exceptionnelle d'écouter ses conseils et de lui poser vos questions.

Inscrivez l'événement à vos agendas. La conférence aura lieu à l'église de Sainte-Pétronille le mercredi 28 avril à 20 heures. L'entrée est libre et nous vous attendons en grand nombre.

Bientôt l'informatisation de nos services

Le service du prêt et de repérage des documents sera bientôt informatisé à la bibliothèque. Une formation sera sous peu donnée aux bénévoles pour leur permettre de vous offrir un meilleur service. Ce nouveau système représente assurément un défi pour toute l'équipe de la bibliothèque. Nous sollicitons votre collaboration et votre compréhension pour nous aider à bien implanter ce système chez nous à La Ressource.

La lecture selon Edmond de Nevers

Edmond de Nevers (1862-1906) est un homme de lettres québécois peu connu mais dont la pensée et les œuvres ont eu une grande portée à son époque. On vient d'éditer le texte de la conférence qu'il prononça il y a un siècle, en 1903, à l'Institut canadien de Québec. On y trouve cette phrase sur la lecture qui n'a pas vieilli d'une ligne :

« Lisons pour prendre notre part des jouissances d'ordre supérieur, lisons pour satisfaire la soif de beauté qui existe en toute âme humaine; pour tromper, sinon pour apaiser ce désir de connaître, cette curiosité de sonder le mystère ambiant qui se trouve au fond de tous les esprits. Lisons, en un mot afin d'agrandir, d'ennoblir notre vie, en étendant le champ d'activités des plus élevées et des plus nobles de nos facultés. » Edmond de Nevers, *À propos de culture intellectuelle. Conférence donnée le 22 avril 1903 à l'Institut canadien de Québec*. Édition établie par Jacques Blais, [Québec], Éditions Nota Bene, 2003.

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource



La petite histoire de Sainte-Pétronille

L'électricité à ses débuts

Avec l'arrivée de l'électricité sur l'Île d'Orléans en 1926 par la Montmorency Electric Limited, laquelle fut acquise par la suite par la Quebec Power Company, cette dernière se devait d'assurer le service aux abonnés de l'Île d'Orléans. La paroisse de Saint-François sera la dernière à être électrifiée et cela, bien des années plus tard. Dans cette attente, la compagnie se devait d'avoir des employés en permanence sur l'île. À cette époque, le seul moyen pour traverser à l'île consistait à prendre le bateau qui opérait seulement qu'en période estivale.

L'automne venu, il fallait attendre la prise du pont de glace. Il n'était donc pas évident de faire venir de la main-d'œuvre de la ville. Compte tenu de ces circonstances, l'île devenait ainsi un lieu d'isolement. La compagnie fit donc appel à un de ses jeunes employés qui par surcroît était encore célibataire.



Monsieur Eugène Proulx, électricien, originaire de Kingsey Falls dans les Cantons de l'Est arrivait donc à Sainte-Pétronille de Beaulieu au cours de l'année 1930. Ayant par la suite acquit sa permanence, il se mariait deux ans plus tard avec une jeune fille native de la paroisse. Au début de l'année 1934, il achète sa première maison de son beau-père, monsieur Pierre Chatigny. Celle-ci était alors située au 83, chemin du bout-de-l'Île. Dans la paroisse il n'y avait alors que trente-cinq familles qui y demeuraient l'hiver. La population était alors d'environ 215 âmes en hiver et environ 3 000 en été. ⁽¹⁾

Pour effectuer l'entretien du réseau électrique sur le territoire de l'Île d'Orléans, la compagnie fournissait alors un camion à ses employés. Cependant, lorsque l'automne arrivait, les chemins d'hiver n'étaient pas encore ouverts à la circulation automobile. L'on devait alors se servir d'un cheval et d'une voiture d'hiver pour s'y déplacer. Dans les premiers temps, la compagnie louait d'un cultivateur de la paroisse un cheval et une voiture. Mais lorsque survenait une réparation, il arrivait que le cheval ne soit pas disponible alors qu'il était utilisé par son propriétaire. Il fut donc décidé par la compagnie que dorénavant monsieur Proulx possède un cheval pour la période hivernale. Une petite étable fut construite à l'arrière de sa maison pour y loger le cheval et la voiture d'hiver et ainsi être prêt en tout temps. Cette manière de procéder durera jusqu'au début des années 1950.

Lorsque l'électricité venait à manquer dans un secteur donné, et après en avoir été informé par téléphone, monsieur Proulx se renseignait auprès de quelques personnes du secteur d'où l'appel provenait, ce qui lui permettait de déterminer s'il s'agissait d'un problème électrique sur la ligne ou d'un transformateur à réparer. Ainsi informé, il n'apportait avec lui que les outils et les pièces nécessaires à la réparation.

Arrivé sur les lieux, il fallait d'abord s'assurer d'enlever le courant sur cette partie de la ligne. Pour effectuer les réparations, il fallait grimper dans les poteaux à l'aide de crampons aux pieds et d'une ceinture au corps à laquelle l'on suspendait des outils. À celle-ci il y avait aussi la ceinture qui permettait de se retenir au poteau, sans parler des gants en caoutchouc qui montaient jusqu'à la moitié des bras et qui servaient à se protéger des chocs électriques. Mais par temps de grand froid, ces gants ne protégeaient que des chocs électriques et non pas du froid.

Au cours des journées de tempête, lorsque les gens voyaient passer l'ombrage d'une voiture dans le brouillard du jour, ils devinaient bien qu'il devait s'agir alors de monsieur Proulx.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

⁽¹⁾: MAGNAN, Hormidas. « Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec. » L'Imprimerie d'Arthabaska Inc. Arthabaska, 1925.



Comité des loisirs de Sainte-Pétronille

Ski de fond à Sainte-Pétronille

Les activités du groupe de ski de fond de Sainte-Pétronille se poursuivent au grand plaisir des skieurs et skieuses de notre municipalité. L'endroit de départ des excursions du lundi a été modifié pour nous permettre de nous rapprocher du début de la piste. **Le rendez-vous a donc lieu sur le stationnement de l'église de Sainte-Pétronille à 13 heures 15.**



La piste est bien dégagée et la neige récente a beaucoup amélioré les conditions de ski. Au courant de l'hiver, nous projetons d'améliorer la signalisation comme cela nous a été demandé fréquemment. Nous afficherons nos nouvelles couleurs, le jaune et le bleu, sur des pancartes plus nombreuses, de façon à permettre une meilleure compréhension du parcours. Nous désirons remercier les motoneigistes, les adeptes de la raquette et les marcheurs qui font preuve de civisme en respectant notre piste et nous faisons appel aux quelques récalcitrants en leur demandant de bien vouloir suivre l'exemple de leurs concitoyens.

Activité spéciale prévue fin février ou début mars : une randonnée avec pique-nique vers St-Laurent.»

Denise Rondeau
Tél. : 828-9164

Cours de Yoga

Veillez noter que les cours de Yoga pour la session du printemps débuteront le **mercredi 31 mars et le jeudi 1^{er} avril 2004.**

Nicole Sénécal
Conseillère responsable aux loisirs
Tél. : 828-9565

Heures d'ouverture du centre communautaire Raoul-Dandurand

Semaine :

13 h 00 à 17 h 00 ☞ au bas de l'escalier
18 h 30 à 21 h 00 ☞ grande salle

Jours de congé et fins de semaine :

10 h 00 à 12 h 00 ☞ bas de l'escalier
13 h 00 à 17 h 00 ☞ grande salle
18 h 30 à 21 h 00 ☞ grande salle



Le comité des loisirs vous invite à venir vous divertir en utilisant ses différents jeux de table. Si vous avez une fringale, le coin des gâteries vous proposera de quoi vous mettre sous la dent. Bienvenue à tous!



Projet de règlement pour la rémunération des élus

Lors de sa dernière assemblée, tenue le 2 février, les membres du conseil ont adopté une motion ainsi qu'un projet de règlement visant à ajuster la rémunération des élus. Le projet a été élaboré en se basant sur une vaste enquête menée auprès de la majorité des municipalités du Québec. La nouvelle rémunération a été fixée en tenant compte de la médiane des salaires des municipalités de notre catégorie. Afin de nous conformer à la loi, nous vous présentons ci-dessous le projet de règlement qui a été adopté. Veuillez noter que ce règlement sera adopté à l'assemblée du 5 avril prochain.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le soussigné que le conseil à sa session régulière du 2 février 2004, a adopté le projet de règlement suivant :

Projet de règlement # 287 Fixation de la rémunération du maire et des conseillers municipaux

Attendu que la loi sur le traitement des élus municipaux (1988, chapitre 30) permet à la municipalité de fixer la rémunération de son maire et de ses autres membres;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une session ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 février 2004;

En conséquence, il est proposé par _____ et appuyé par _____ et résolu unanimement que le conseil décrète et statue par le présent règlement ce qui suit :

- Article 1 :** Le présent règlement portera le titre de « Règlement ayant pour objet de fixer la rémunération du maire et des conseillers municipaux ».
- Article 2 :** Que la rémunération du maire soit fixée à 5 100 \$ annuellement payable en 4 versements.
- Article 3 :** Que la rémunération des conseillers soit fixée à 2 000 \$ annuellement payable en 4 versements égaux.
- Article 4 :** Que le maire et les conseillers auront droit à une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération fixée aux articles 2 et 3 du présent règlement.
- Article 5 :** Que la rémunération fixée aux articles 2 et 3 du présent règlement sera augmentée chaque année selon l'indice des prix à la consommation publié par Statistiques Canada.
- Article 6 :** a) Le membre du conseil qui, dans l'exercice de ses fonctions, a effectué une dépense pour le compte de la municipalité peut, sur présentation d'un état appuyé de toutes pièces justificatives, être remboursé par la municipalité du montant réel de la dépense.
b) Tout membre doit recevoir du conseil une autorisation préalable à poser un acte et à dépenser en conséquence un montant n'excédant pas celui que fixe le conseil.
- Article 7 :** Les frais de kilométrage seront remboursés conformément au coût fixé par résolution du conseil pour tous les employés de la municipalité.
- Article 8 :** Le présent règlement est rétroactif au 1^{er} janvier 2004.
- Article 9 :** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

La rémunération du maire pour l'année 2003 était de 4 038 \$ et l'allocation était de 2 019 \$. La rémunération des conseillers pour l'année 2003 était de 1 500 \$ et l'allocation était de 785 \$.

À la session régulière du 5 avril 2004, qui se tiendra à 20 heures à la mairie, ce projet de règlement sera à l'ordre du jour.

Donné à Sainte-Pétronille ce 20^{ème} jour de février deux mille quatre.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier



Conférence de Renée Vaillancourt-Lauzière, auteure-animatrice

Un rendez-vous dans le cadre des activités culturelles de la bibliothèque David Gosselin. Madame Renée Vaillancourt-Lauzière, auteure-animatrice, nous fait découvrir de passionnantes pages d'histoire. Captivant rendez-vous pour les amoureux de l'Île. Tous les dons seront versés à l'église de Saint-Laurent pour collaborer à sa restauration. L'entrée est libre.

École de St-Laurent (à côté de l'église, salle paroissiale)
Samedi 24 avril 2004 à 19 heures

Pompiers volontaires demandés



Le service de protection contre les incendies de Saint-Pierre est à la recherche de personnes désirant devenir pompier volontaire. Le candidat recherché doit résider dans la municipalité de Saint-Pierre ou de Sainte-Pétronille. Il doit être capable de travailler physiquement, être disponible pour répondre aux appels sur un téléavertisseur, suivre une formation payée et assister aux pratiques et aux gardes.

Les candidats intéressés doivent remettre leur C.V. au secrétariat de la municipalité de Saint-Pierre au 515, route des Prêtres.

Sûreté du Québec MRC de l'Île d'Orléans



L'hiver est rigoureux. Nous avons eu à intervenir lors de plusieurs sorties de route par des automobilistes. Les policiers, comme vous, sont conscients de la nécessité d'entretenir convenablement les routes.

Nous avons constaté que quelques résidents déposent de la neige sur la chaussée. Le code de la sécurité routière prévoit **une amende de 95 \$** à toute personne ayant jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou toute autre matière quelconque sur un chemin public. Les contrevenants recevront alors un billet d'infraction en vertu de l'article 498 du C.S.R.. Notre objectif est de rendre le réseau routier le plus sécuritaire possible.

Pour toutes questions ou informations à nous transmettre, vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec au 828-4141.

Lieutenant Stéphane Jean

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **3 mars 2004**.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu



